



Comment discerner si votre offre de visite est adaptée : aux établissements spécialisés

Quels établissements ?

Les instituts médico-éducatifs –IME- (instituts médico-professionnels) : accueillent les enfants et adolescents atteints de déficience intellectuelle, parfois associée à des troubles graves du comportement ou des troubles sensoriels, et des enfants atteints de troubles envahissants du développement (TED) et en particulier d'autisme.

- **Les instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques – ITEP** accueillent des jeunes souffrant de difficultés psychologiques (notamment troubles de la conduite et du comportement) qui perturbent gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.
- **Les Établissements et services pour enfants et adolescents polyhandicapés** accueillent et accompagnent des enfants qui souffrent d'un polyhandicap (association d'une déficience mentale grave à une déficience motrice importante) entraînant une réduction notable de leur autonomie.
- **Les instituts d'éducation sensorielle** (handicaps auditifs ou visuels) portent des noms variables ;
- **Les instituts d'éducation motrice – IEM-** accueillent des enfants avec une déficience motrice souvent associée à une déficience intellectuelle

Caractéristiques de l'animation

- Elle débute par une introduction qui permet de se présenter, de fixer les cadres, l'environnement, le programme... de prévenir de tout effet pouvant surprendre et donc déstabiliser
- Priorités aux découvertes par les expériences, le jeu
- Utiliser le support sensoriel : toucher, sentir, goûter, est souvent facilitant pour les visites
- Éviter toute situation anxigène (effet de surprise, yeux bandés, changement subit d'éclairage...)
- Une animation rythmée, sans longueur qui ne dépasse pas une heure (quelqu'un qui s'ennuie peut avoir des réactions imprévisibles)
- L'objectif sera de faire passer un bon moment plutôt que de chercher à assurer une transmission culturelle et de vivre une expérience de socialisation
- Avoir un lieu où le repérage est facilité ; code couleur, picto etc...

Caractéristiques de l'animateur

- Il est en empathie avec un public déficient mental, ne le craint pas, n'est pas mal à l'aise à son contact
- Il est capable de surmonter sa surprise en cas de manifestations de familiarité (tutoiement, embrassade...) et de dire simplement mais fermement qu'il n'est pas d'accord
- Il est souriant, positif, simple et accueillant
- Il est patient et laisse à chacun le temps de s'exprimer ; il fait reformuler pour s'assurer de la bonne compréhension
- Il prend le temps de bien présenter ce qui va se passer, ce dont on va parler
- Il s'exprime calmement, sur un ton toujours positif, avec des phrases courtes qui ne comportent qu'une seule idée à la fois. Il évite les détails

MAJ : MR janvier 2016

- Il n'hésite pas à faire de répétitions plutôt que des métaphores : une chose a un nom et un seul. Par exemple :
 - un troglodyte est un mot qui peut faire l'objet d'une explication claire au départ. Mais par la suite, on ne dira pas cave, troglo, cavité, grotte : on répétera toujours « troglodyte ».
 - Un château n'est pas une demeure, une bâtisse, un manoir, une résidence. C'est juste un château
 - Une plante n'est pas un végétal, une herbe...
- Il se positionne devant ce dont il parle ou présente des iconographies le représentant : pas d'abstraction
- Il évite les évocations dans le temps passé ou futur. Certains les comprendront, mais pas tous.
- Si une personne désire s'éloigner, par exemple aller aux toilettes : elle aura beaucoup de mal à mémoriser les indications d'orientation. Il ne faut pas la laisser partir seule. Voir avec son accompagnateur.

Préparation de la sortie

De préférence, le déroulé aura été ajusté avec l'accompagnant, l'éducateur. Celui-ci indiquera aussi s'il y a des personnes pouvant avoir des réactions inattendues. Un rappel de ce que fait/ce que ne fait pas l'animateur du site sera fait à cette occasion. Le bon de réservation comportera des cadres spécifiques permettant à l'établissement de donner toute information à prendre en compte et rappellera le déroulé précis de l'animation tel que convenue

Un plus : la connaissance préalable de l'animateur, soit par son passage dans l'institution, soit par Skype, ou par simple photo...

L'éducateur doit rester responsable de son groupe et garantir le bon déroulement de la visite.

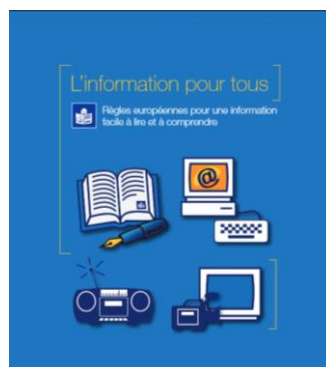
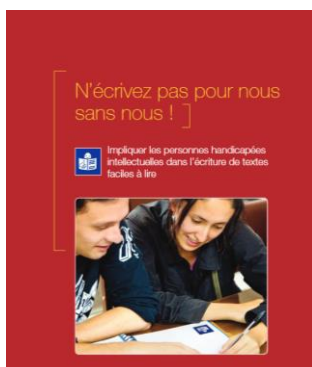
Vous souhaitez laisser un écrit

Il faut adopter la technique facile à lire. Pour cela, télécharger le petit guide d'initiation :

« N'écrivez pas pour nous sans nous ! »

Et pour aller plus loin :

« L'information pour tous : règles européennes pour une information facile à lire et à comprendre » rédigé par l'UNAPEI



Cette fiche de sensibilisation est produite par le Comité départemental du tourisme et Fédération des offices de tourisme et syndicats d'initiatives de l'Anjou en partenariat l'ADAPEI 49

MAJ : MR janvier 2016